

POUR PRÉSERVER L'IDENTITÉ DU BASSIN

L'association CDROM en action

Lors de son assemblée générale, son président, Pierre Contré, a fait un bilan positif de ses implications en faveur du Bassin.

L'association CDROM (Cercle de réflexion sur l'organisation des mouillages du bassin d'Arcachon) a tenu son assemblée générale, l'heure du bilan de ses nombreuses actions qui visent notamment à préserver l'identité du bassin d'Arcachon. Pierre Contré, le président de CDROM, créé en 2007, mesure le chemin parcouru depuis la création de l'association : « La préservation de l'identité du bassin d'Arcachon, de ses usages, de son patrimoine naturel et culturel marin sont nos priorités. Nous valorisons toute action pédagogique en faveur d'un comportement raisonné et respectueux de l'environnement. »

Comment respecter l'environnement ?

« Il faut d'abord le connaître. Le vrai navigateur, qui n'est pas un plaisancier vacancier, sait cadrer un environnement sensible et prend les mesures qui s'imposent lorsqu'il est sur l'eau. La politique exclusive d'interdiction des admi-



Pierre Contré (debout sur la photo) et le conseil d'administration de CDROM lors de l'assemblée générale (Photo DR).

nistrations ne correspond pas du tout à nos attentes parce qu'il faut mettre en place les moyens (de police) correspondants dont l'État n'a pas les moyens. Tout ceci est écrit dans nos statuts depuis l'assemblée générale constitutive de 2007. On n'a pas attendu l'arrivée des groupes de travail du Parc Naturel Marin pour se préoccuper de la préservation de l'environnement et des usages du Bassin. Bien au contraire, nous avons créé cette association dans le but d'alerter et de proposer des améliorations de l'existant aux décideurs, aux institutionnels, et aux municipalités qui ont obtenu compétence territoriale sur le Domaine public maritime en

2006 alors qu'elles n'avaient pas été préparées aux missions qui leur ont été confiées. On n'a pas l'impression qu'elles préservent aujourd'hui le Bassin, certaines sont très occupées par les nouvelles recettes, à savoir celles des corps-morts. Quand on parle de préservation du patrimoine, c'est tout ce qui est sur l'eau, sous l'eau, la faune et la flore, au-dessus de l'eau, l'avifaune, et autour de l'eau, le domaine public maritime, les paysages vus depuis le plan d'eau. Nous disons que les paysages arborés font partie du patrimoine du bassin d'Arcachon. Ainsi parce que tout ceci fait partie de notre objet social, l'association CDROM se retrouve impliquée

dans une multitude de dossiers qui sont consultables sur notre site Internet. Ce sont aujourd'hui plus de 200 dossiers d'analyse qui sont hébergés ainsi que plus de 5.000 photos et schémas. C'est l'équivalent de 52.000 pages qui ont été lues en 2013. L'association CDROM, par ailleurs, a été citée et remerciée par Madame la ministre, Ségolène Royal, lors de sa venue, le 8 juin, pour tout le travail réalisé qui a permis d'écrire le projet du Parc Naturel Marin du bassin d'Arcachon. »

Rens. [http : //mouillagescdrom.wifeo.com](http://mouillagescdrom.wifeo.com)